

Repères

le magazine de la ville de Saran

novembre 2019
n° 258

*Ancien
aérodrome*

Demain,

un nouveau

quartier

à vivre

Saran



{ Ensemble, vivons notre ville ! }

www.ville-saran.fr

2#DANS LE RETRO



◀ .14 septembre :

La Boîte de la médiathèque inaugure l'exposition de photographies de François Exertier « Voyage au Spitzberg » -l'archipel du Svalbard en Norvège, cerné par la banquise à environ 1 000 km du pôle nord- ou lorsque la passion du voyage guide la vie du photographe.

.19 septembre : ▶

Plantation de l'Arbre de la Paix au centre de loisirs Marcel-Pagnol. Viviane Bichet, animatrice du Mouvement de la paix Loiret, entourée des enfants et des élu-e-s dans son discours : « Les alternatives écologique, sociale, démocratique nécessitent que la boussole du monde soit clairement orientée vers l'objectif paix. »



◀ .20 septembre :

Pose de la 1^{re} pierre de « La Clairière », allée des narcisses en présence de M. Alain Montagu directeur général de La Ruche habitat.

.28 septembre :

La fête du Vilpot bat son plein. Adultes, enfants et seniors conjuguent le vivre ensemble dans la complicité, la bienveillance, le jeu... et le sport !



◀ .3 octobre :

La galerie d'art du château de l'Étang procède au vernissage de l'exposition du fabuleux monde pictural de Jean Bailly.

.3 octobre :

la salle des fêtes accueille le forum Création d'entreprise. Soit plus de 180 participants à cette initiative de Pôle Emploi.



▲ .9 octobre :

La science est en fête, et toujours cette même concentration, ces mêmes interrogations, cette même intelligence qui se lisent sur le visage de nos jeunes à la salle des fêtes.



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

Il y a...

Il y a ceux, les plus anciens d'entre nous, qui se souviennent des hangars et du ronronnement des avions qui décollaient, des odeurs de kérosène dans l'air. Il y a les autres plus jeunes, qui se rappellent y avoir fait des tours de vélo, de motocross ou d'y avoir joué au foot. Et il y a les plus jeunes générations qui ne se souviendront que d'une vaste zone abandonnée, un no man's land sans grand intérêt.

Un site, un quartier, a souvent plusieurs vies au gré de l'histoire et du temps. C'est une nouvelle étape, une renaissance pour ce grand espace que représente ce que l'on appelle couramment l'ancien aérodrome. L'aménagement qui a commencé par les activités médicales entre dans une nouvelle phase.

Les Saranais ont anticipé cette évolution et se sont déjà réapproprié les lieux. Il n'y a qu'à voir le nombre de familles se promenant aux beaux jours le long du boulevard Jacqueline-Auriol pour y faire du vélo ou promener le chien.

Au cœur de Saran, l'ancien aérodrome, une fois aménagé contribuera à la liaison entre le sud et le nord de la ville. Déjà l'ouverture du pont au-dessus de la bretelle d'autoroute a redessiné le paysage saranais et réorganisé les flux de circulation. De nouvelles habitudes ont été prises et l'arrivée de nouvelles activités rendra notre ville toujours plus attractive.

Maryvonne Hautin



RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.ville-saran.fr



fluicity

Monavis-citoyen

REPÈRES/SARAN

Mairie, Place de la Liberté - 45770 Saran.

Directrice de la publication :

Maryvonne Hautin, maire.

Responsable du service communication :
Christian Musio

Rédaction, photographies (D. Vandeveldel)
et mise en pages : Service communication
02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

Diffusion : par nos soins.

Impression : Imprimerie Prévost Offset.

Tirage : 9 000 exemplaires.

ISSN : 0153-7016

Dépôt légal : novembre 2019

Imprimé sur papier FSC recyclé

Numéros de licence :

1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

*Ancien
aérodrome*

Demain,

L'aménagement de la ZAC « des Portes du Loiret », propriété du Conseil départemental est dans sa phase active. Un quartier alliant habitat et activité économique sort progressivement de terre. Une étape phare dans le vaste projet de requalification du site de l'ancien aérodrome.

Dossier réalisé par Arnaud Guilhem

Après quasiment cinq décennies de déshérence, **le site de l'ancien aérodrome abandonné par l'armée américaine en 1962 entreprend enfin sa mue.** Ce secteur emblématique de Saran va afficher progressivement un nouveau visage, avec pour perspective finale les années 2030. Adieu la vaste friche de près de 90 hectares, véritable dent creuse au cœur de la commune. Bienvenue à un nouveau quartier. Un quartier névralgique qui tissera les liens avec les différents secteurs limitrophes et essaimera aux quatre points cardinaux de la commune.

Des ouvertures sur la ZAC permettront de relier les différents quartiers entre eux.

Le secteur est bien desservi grâce à la bretelle d'autoroute RD 2701 qui mène au péage de l'A10, et par la tangentielle.

De plus, l'avenue Jacqueline-Auriol et la rue Ambroise-Croizat ont été réalisées de manière à accueillir un transport en commun en site propre à l'avenir.



un nouveau quartier à vivre



C'est le Conseil départemental du Loir-et-Cher, propriétaire depuis les années soixante de la majeure partie des terrains de l'ancien aérodrome, qui a décidé en 2009 d'y créer une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté), baptisée « Les Portes du Loir-et-Cher ».

« Le Conseil départemental recherchait alors une réserve foncière de 10 hectares pour le regroupement de cliniques privées de l'agglomération » retrace **Nathalie Seinfeld, chargée des projets aménagement au Département**. « Au-delà de la réalisation du Pôle Santé Oréliance, il s'est agi de bâtir un projet plus global, afin de créer un quartier. D'où l'initiative de la ZAC. Ce travail au sein du Conseil départemental est conduit en pleine collaboration entre les agents de la direction de l'Aménagement et du Patrimoine et de la direction de l'Ingénierie et des infrastructures. »

Si entre-temps certains projets d'aménagement ont atterri, la trame majeure de ce nouveau quartier a été entérinée.



Un site désenclavé et irriguant

Après le diagnostic, des fouilles archéologiques ont été réalisées par les services départementaux sur la ZAC, le 1^{er} coup de pioche est intervenu en 2012. Il a porté sur la création d'un boulevard urbain : l'avenue Jacqueline-Auriol.

Cet axe majeur de desserte de la ZAC est le premier équipement réalisé. Au sud du site, la liaison entre la rue Passe-Debout et la tangentielle a été réaménagée.



Pendant ce temps, le Pôle santé Oréliance (2013) et le centre de soins de suite La Cigogne (2014) sont sortis de terre sur des terrains vendus par le Conseil départemental. 2017 a vu la réalisation par le Département d'un pont sur la bretelle d'autoroute, adapté pour un passage d'un « bus à haut niveau de service », et d'un échangeur routier. Le nouveau rond-point situé sur l'ancienne route de Chartres, opérationnel depuis début 2018, a permis de désenclaver la ZAC. Il irrigue ainsi le nord et le sud de Saran, via la liaison directe entre l'avenue du Stade et la rue des Sablonnières. Cette « liaison douce » mixe les différents moyens de transport (transports en commun, automobiles, pistes cyclables et piétons).

À terme, le prolongement des autres voiries créées sur la ZAC permettra l'interconnexion avec les quartiers limitrophes et une fluidité accrue dans les déplacements.



Un quartier à vocation économique

L'année 2019 est à marquer d'une pierre blanche. Elle correspond à celle de l'aménagement et de la commercialisation de premiers terrains par le Conseil départemental. Des terrains situés à l'intérieur du périmètre Avenue Jacqueline-Auriol (ouest), rue Passe-Debout (sud), tangentielle - bretelle d'autoroute (est) et la nouvelle rue Ambroise-Croizat (nord). Cette zone de 6-15 ha s'organisera entre une partie dédiée à l'activité économique et l'autre consacrée à de l'habitat. Un « cheminement doux » (piétons, vélos) marquera la césure entre ces deux poumons. L'habitat trouvera sa place à l'ouest de cette zone. Il se déclinera en terrains à bâtir, maisons individuelles, maisons jumelées et enfin résidences R+3 (trois étages et combles) réalisées le long de l'avenue Jacqueline-Auriol avec une grande diversité en termes de bâti.

L'activité économique s'installera pour sa part à l'est de cette même zone, avec pour bordures la tangentielle et la bretelle d'autoroute. Pour la desservir, une voirie interne en cours de finalisation. Outre l'attractivité de Saran, l'ouverture du pont sur la bretelle d'autoroute a produit son effet. « Il y a eu un regain d'intérêt pour le foncier destiné à l'accueil d'activités ». Cette zone est très avancée au niveau de la commercialisation. 11 sociétés sont intéressées. Certaines ont déjà acheté des terrains, d'autres ont signé la promesse de vente. Le Conseil départemental n'y a plus de foncier disponible à ce jour. 11 sociétés, mais bien plus de types d'activités économiques doivent ainsi se déployer in situ dans les 5 prochaines années. Avec entre autres des activités tertiaires, des activités dans le domaine de la santé, de la formation, de la restauration et des loisirs. Sans nuisance pour les riverains. Afin d'éviter la création de réserves foncières à des fins spéculatives, et de fait des terrains inoccupés, le Département a commercialisé ses terrains « sur projet ». En effet, « Le Conseil départemental souhaite que ce quartier vive. Avec des services pour les actifs sur place, une desserte par bus croissante et l'arrivée de nouveaux habitants ».

L'objectif est également de proposer des espaces de vie respectueux de la qualité environnementale.





Dès l'an prochain, le Conseil départemental va mener une réflexion sur l'aménagement de terrains situés au nord de la ZAC, entre l'avenue Jacqueline-Auriol (sud-ouest), la rue Ambroise-Croizat (est) et la bretelle d'autoroute (nord-est). Une zone qui pourrait également mixer habitat et activité économique. **« Une dynamique est enclenchée. La volonté est de poursuivre les aménagements sur la ZAC afin que l'on ne soit plus sur une friche mais dans un véritable quartier. »**

L'objectif à terme est aussi que le Conseil départemental ne possède plus aucun terrain sur place » résume Nathalie Seinfeld. « Nous travaillons en lien avec la Métropole, à laquelle nous allons rétrocéder la voirie. Nous travaillons bien avec la commune de Saran ». La Ville, propriétaire d'une partie des terrains de cette ZAC, a en effet voix au chapitre. « Nous avons travaillé de concert avec le Conseil Départemental » explique Maryvonne Hautin « Nous avons défini des règles sur ce que nous voulons ou pas. Cette opération va permettre de désenclaver le quartier sud de Saran, avec un nouveau quartier à 5 minutes du centre-ville. Nous n'attendons plus qu'un transport en site propre pour le desservir ».

À ce jour, le Département a déjà réalisé 20 millions d'euros hors taxes (hors frais d'études et frais liés aux fouilles archéologiques) d'investissement sur la ZAC « Les Portes du Loiret ».

La ZAC « *Les Portes du Loiret* »

Superficie totale : 88 ha

Propriété du Conseil général (à l'origine) : 69 ha

Propriété de la Ville de Saran : 7 ha

Propriété de particuliers : 6 ha



LE CTM, *premier sur place*

C'est en 2008 que le Centre Technique municipal a élu domicile rue Passe-Debout, aux abords immédiats de la ZAC des « Portes du Loiret ». La reconversion d'anciens bâtiments d'aviation a permis le regroupement en un seul lieu de l'ensemble des services techniques municipaux. Outre ses aspects fonctionnels, cette réalisation marquait la volonté de la Ville de procéder au réaménagement du secteur de l'ancien aérodrome.

« Le Bois Fleuri » *a grandi*

Située en bordure sud de la ZAC des « Portes du Loiret », rue Passe-Debout, la Résidence « du Bois Fleuri », propriété du CHRO d'Orléans, va prochainement inaugurer le nouveau bâtiment de son Ehpad.

D'un coût de 32 millions d'euros, cette extension de l'ancienne « Maison de cure », lancée en décembre 2017, va permettre d'accueillir 124 résidents à compter de juin 2020. Elle s'inscrit dans le « Plan Loiret Bien Vieillir » initié par le Conseil départemental, qui a contribué à l'opération pour plus d'1,3 million d'euros.



C'est un drame humain encore trop méconnu que la mairie commémore ce mois-ci : celui de la Retirada. C'est-à-dire l'exode en 1939 de milliers de Républicains espagnols. Un devoir de mémoire qui se décline en exposition, conférence, débat, concert, films documentaires, théâtre flamenco, témoignages...

LES 80 ANS DE LA RETIRADA

Après trente-deux mois d'une atroce guerre civile opposant fascistes et antifascistes, la seconde République espagnole tombait en 1939. Fuyant les troupes nationalistes de Franco, des centaines de milliers de Républicains prennent alors la route de l'exode et se réfugient en France. **C'est la Retirada. La « retraite » en espagnol.** La municipalité poursuivant sa démarche mémorielle a tenu, comme elle l'a fait l'an passé pour « mai 1968 » ou encore « 14-18 », à commémorer cet événement historique. « Nous avons travaillé sur des valeurs que la mairie porte, explique Mathieu Gallois, adjoint municipal à la citoyenneté et à la démocratie. Ce fait historique véhicule des valeurs que nous essayons de mettre en avant : l'humain, la paix. Le programme proposé pousse à la réflexion, à l'échange, à la discussion ». **L'exposition « Retiradas » de Philippe Domergue** à la galerie du château de l'Étang (voir page suivante) tient lieu, du 8 au 24 novembre, de fil rouge. Il s'agit d'une série d'installations photographiques en partie dédiées à l'exode des républicains espagnols. L'artiste évoque la mémoire de la Retirada et rend hommage à tous les exilés. Ceux d'hier et d'aujourd'hui. « Cette commémoration de la Retirada

est un événement grand public et est en cela fidèle à la culture pour tous, lance Jean-Paul Vanneau, adjoint municipal à la culture. Nous sommes au carrefour de l'art, de l'histoire et de la mémoire ».

Des propositions culturelles pour tous

C'est la projection du **film documentaire « Mémoire de la Retirada » de Marie Mora Chevais** qui le 6 novembre ouvre le bal. Elle sera suivie **d'une conférence, animée par Jean-Marie Ginesta, universitaire.** Un Saranais qui a vécu ces sombres heures apportera son témoignage. L'opération du 80^e anniversaire de la Retirada entre en résonance avec l'animation culturelle « Partir en... Espagne » de 2014. La Ville avait alors monté une exposition de portraits géants de Saranais qui avaient vécu la Retirada. Autre moment fort : le 15 novembre, avec la projection du film documentaire « Brigades internationales » de Dominique Gautier et Jean Ortiz, spécialistes de la période. Un retour en images sur les 35 000 volontaires, venant de 53 pays, qui se sont battus au côté des Républicains contre les rebelles nationalistes. Il sera suivi d'un concert du groupe local « Viva la muerte ». Textes engagés

assurés. Comme partenaire du pôle culturel municipal le Théâtre de la Tête noire est associé à l'évènement. **Il a programmé le jeudi 21 novembre deux spectacles de théâtre flamenco.** Ce dytique sur la guerre d'Espagne et la période franquiste est donné par la **compagnie Anda Jaleo.** En résumé, la commémoration saranaise des 80 ans de la Retirada c'est une quinzaine riche, porteuse de sens... pour ne jamais oublier.

• Clément Jacquet



RETIRADA

SORTIE #9

d'hier et d'aujourd'hui

Dans le cadre de la commémoration des 80 ans de l'exil des Républicains espagnols, la galerie du château de l'Étang accueille du 8 au 24 novembre les installations photographiques de Philippe Domergue. Une expo intitulée « Retiradas », au pluriel, car les assemblages du plasticien mêlent les clichés de 1939 et ceux de 2018 sur l'exil des Rohingyas de Birmanie. À ne pas manquer.



Cerbère) et de celles de Vincent Trémeau (camp de Kutapalong, Bangladesh 2018).

Immersion du public

L'expo donne à voir un ensemble d'images et de photographies marouflées sur des planches de bois brut. Des tirages agrandis, découpés, collés sur des supports de bois de coffrage. « Comme celui des baraques des camps », précise l'artiste qui aspire à évoquer les conditions des exilés. La porte comme symbole de fermeture, de protection. « Ce sont des portes cabossées, marquées, dit Philippe Domergue. Comme le sont les réfugiés qui sont en souffrance et marqués physiquement et psychologiquement ». Cette expo bénéficie d'une belle scénographie de l'espace avec notamment une installation qui est pénétrable. Les personnages sont à l'échelle, à taille humaine. « Je voulais qu'il y ait une immersion du public, assure le plasticien des Pyrénées-Orientales. Qu'il soit confronté de manière physique aux personnages. Qu'il puisse partager ce drame de l'histoire. Un drame qui n'est pas enseigné, qui est encore dans l'ombre. Les fils des exilés espagnols ont de plus en plus envie de faire la lumière ». En associant physiquement deux époques différentes, Philippe Domergue met en lumière les répétitions de l'histoire, la récurrence de l'exil. Sa dimension mondiale.

• Clément Jacquet

L'exil des Républicains espagnols, source d'œuvre d'art engagée. En 1939, 500 000 civils et combattants Républicains, fuyant la dictature franquiste, prennent la route de l'exode et se réfugient en France. C'est la Retirada. Un épisode dramatique de la guerre civile espagnole. L'exposition qu'accueille la galerie du château de l'Étang porte un regard sensible sur ce drame humain. « C'est un hommage à la Retirada et à tous les exilés. Ceux d'hier et d'aujourd'hui, explique **Philippe Domergue, artiste Perpignanais**. Le phénomène de l'immigration est un peu partout dans le monde aujourd'hui. C'est pour cela qu'une

partie de mon travail présente aussi celle des Rohingyas, communauté musulmane de Birmanie, condamnée à l'exil. Je me sens solidaire des minorités, des exilés. La question de la mémoire, de la temporalité et de l'environnement sont des sujets politiques qui me mobilisent régulièrement ». Cet artiste engagé a, entre autres, travaillé sur les enfants disparus lors de la junte militaire en Argentine. Philippe Domergue explore la matérialité de l'image, ses limites et son rôle de transmission de la mémoire. Pour transmettre son message le plasticien réalise ici une œuvre à partir des photos de Manuel Moros pour la retirada de 1939 (Port-Bou,

Du vendredi 8 au dimanche 23 novembre

Galerie du château de l'Étang

Ouverture du mardi au vendredi de 14h à 17h

samedi et dimanche de 14h à 17h30

Entrée libre. Fermé le lundi.

Tél. 02 38 80 35 61

VERNISSAGE

Le jeudi 7 novembre

- à partir de 18h -

Les nouvelles missions de *Géraldine*



et *Alexandra*

Géraldine Creusillet et Alexandra Potier ont intégré à la rentrée leurs nouvelles fonctions. Respectivement comme coordinatrice du périscolaire et directrice du centre de loisirs Marcel-Pagnol.

Nouvelle coordinatrice du périscolaire, **Géraldine Creusillet** est entrée en fonction le 2 septembre. Elle remplace **Gabriel Poluga** qui a pris ses nouvelles fonctions à l'université de Tours pour développer un projet d'accompagnement des étudiants. Géraldine, 48 ans, était jusqu'ici responsable du périscolaire de l'école des Sablonnières. C'est donc une affectation qui s'inscrit dans le prolongement de son parcours. Une continuation logique en somme. Elle a dorénavant en charge un secteur qui chapote sept structures, sept responsables et une quarantaine d'animateurs. Géraldine a l'animation comme matrice chevillée au corps. Elle a été en effet animatrice et directrice de centres de loisirs pour le milieu associatif et aussi pour la mairie (base préado de La Caillerette, centre Marcel-Pagnol). Géraldine a intégré la mairie en 2013. De son expérience comme responsable péri du groupe scolaire des Sablonnières elle voit beaucoup d'avantages. « Je viens du terrain, je connais les problématiques, les équipes, ex-

plique-t-elle. J'aspire justement à avoir un temps sur le terrain. À conserver le contact, m'imprégner de ce qui se passe ». Son rôle : la gestion d'équipe, le suivi de projets en conformité avec les orientations du Projet éducatif de la Ville... Et une volonté : « renforcer le partenariat pour avoir une cohérence d'actions entre services en favorisant la transversalité ».

L'animation au cœur de leur travail

Depuis le 23 septembre **Alexandra Potier** est à la tête du centre de loisirs Marcel-Pagnol (maternels de 3 à 5 ans). Elle succède à **Asma Sihel** qui a entrepris une formation d'éducatrice spécialisée. Originnaire de l'Indre, Alexandra, 35 ans, possède une belle expérience. « J'avais envie de challenge, de nouveauté, dit-elle. Envie de travailler dans une nouvelle dynamique municipale, une nouvelle équipe, dans un cadre de vie professionnelle très favorable. La mairie de Saran a une bonne image en termes d'éducation populaire ». Après avoir obtenu un DUT animation sociale

et socioculturelle, Alexandra a été responsable d'association en charge notamment du développement social en milieu rural auprès d'ados et préados. Elle a ensuite travaillé quatre ans en Maison de quartier de Fleury-les-Aubrais.

Sur cette même ville elle intègre en 2011 la maison d'Anaïs et Thibault. Avec une double casquette : adjointe de la direction de l'accueil de loisirs maternel et animatrice de la ludothèque. Alexandra y coiffe en 2014 une troisième casquette avec la mise en place des TAP au sein de nouveaux centres de loisirs. Actuellement en phase d'observation dans son nouveau poste, elle entend toutefois monter des actions et projets en co-construction avec les équipes, les enfants... Avec notamment des thématiques qui lui tiennent à cœur : « Le domaine culturel et artistique qui me parle, où je me projette facilement, avance-t-elle. Les habitudes alimentaires, l'environnement, l'aménagement de l'espace et des jeux pour enfants ».

• Clément Jacquet



Parents, ceci vous concerne !

ATTENTION : dates limites de réservation pour les structures de loisirs le mercredi et les vacances scolaires (auprès de l'accueil central de la Mairie ou sur votre espace famille).

LES VACANCES DE NOËL

EN CENTRES DE LOISIRS UNIQUEMENT

> DU 23 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER

Les structures Marcel-Pagnol et Base de la Caillerette seront fermées les 25 décembre 2019 et le 1^{er} janvier 2020

• Réservations

> jusqu'au 8 novembre 2019

Pour cette dernière période de vacances de l'année, les accueils de loisirs vont plonger enfants et jeunes dans les univers féeriques et fantaisistes de Noël.

• Marcel-Pagnol (3/5 ans) invitera les plus jeunes à l'imaginaire « Noël chez les.... ! » (Simpson, princes et princesses, martiens...)

• Marcel-Pagnol (6/8 ans) enchantera les enfants autour « de la vie de château, des fables et des légendes... »

• La base de la Caillerette (9/14 ans) associera les plus âgés autour des univers des jeux (vidéos, de société, de coopération...)

Sans oublier des actions solidaires en faveur des plus fragiles et isolés...

LES PROCHAINES RESERVATIONS A NE PAS MANQUER :

LES MERCREDIS CENTRES DE LOISIRS

• du 8 janvier au 12 février 2020
(6 semaines avant le mercredi souhaité)

> Exemple, pour le mercredi 8 janvier
réservation jusqu'au 27 novembre 2019

Votre(vos) enfants doit(vent) déjeuner à la cantine à partir du 2 décembre :

> Réservation jusqu'au 12 novembre 2019
(Mairie ou espace famille) **décompte 3 semaines avant le jour souhaité**

(annulation possible - 7 jours avant le jour souhaité).

RAPPEL : Périscolaire matin et soir

> Réservation 7 jours avant le jour souhaité.

DES MOTS D'ENFANTS, DE JEUNES, D'ADULTES POUR DIRE !



« J'aime le centre Marcel-Pagnol du mercredi, je viens toutes les semaines. J'aime les activités manuelles quand il pleut et jouer avec mes copains quand il fait beau... on rigole bien. J'ai fait des marque-pages que je vais offrir à ma famille, en souvenir... »

Centre de loisirs Marcel-Pagnol
(6/8 ans- 9/10/19)
Témoignage de Seydina- 6 ans

PLUS D'INFORMATIONS :

Secrétariat de la Direction Education et Loisirs (DEL)
> 02 38 80 34 18
Rendez-vous sur la galerie photo Flickr de la ville de Saran - www.flickr.com/villesaran/



#11

Restauration municipale Novembre

LUNDI 28 OCTOBRE

Chou rouge vinaigrette
Colin sauce ciboulette
Pommes de terre vapeur
Crème dessert vanille,
galette bretonne

MENU VÉGÉTARIEN

MARDI 29 OCTOBRE

Taboulé à la semoule bio
Clafoutis salé
aux dés de potimarron
Brocolis
Petits Suisses natures
Fruit de saison

MERCREDI

30 OCTOBRE

Potage aux légumes
Sauté de bœuf
sauce tomate
Lentilles vertes locales
Fruit de saison

MENU HALLOWEEN

JEUDI 31 OCTOBRE

Salade aux cloportes
Émincé de poulet
aux champignons
ultras mortels
Purée d'entrailles
de citrouille
Mimolette
Gâteau des ténèbres

VENDREDI 1^{ER}

NOVEMBRE

Férié

LUNDI 4 NOVEMBRE

Salade iceberg vinaigrette
Jambon blanc
(jambon de dinde)
Pommes de terre sautées
Yaourt bio aromatisé

MENU VÉGÉTARIEN

MARDI 5 NOVEMBRE

Céleri râpé rémoulade
Omelette
Purée d'épinards
P'tit fruité
Compote bio

MERCREDI

6 NOVEMBRE

Pizza mozzarella
Rôti de veau
Haricots verts
Fromage blanc
Fruit de saison

JEUDI 7 NOVEMBRE

Salade coleslaw
Cuisse de poulet bio
Macaroni bio
Entremet vanille

VENDREDI

8 NOVEMBRE

Salade piémontaise
Saumon sauce oseille
Chou-fleur au beurre
P'tit Louis coque
Fruit de saison

LUNDI 11 NOVEMBRE

Férié

MARDI

12 NOVEMBRE

Salade iceberg vinaigrette
Nuggets de poulet
plein filet
Petits pois carottes
Petits Suisses aux fruits

MERCREDI

13 NOVEMBRE

Carottes râpées
Émincé de bœuf bio
sauce tomate
Lentilles vertes locales
Cantal AOP
Gaufre

JEUDI 14 NOVEMBRE

Saucisson sec, cornichons
(pâté de volaille)
Cabillaud crème de citron
Courgettes
Yaourt nature bio
Fruit de saison

MENU VÉGÉTARIEN

VENDREDI

15 NOVEMBRE

Potage de
tomates vermicelles
Falafel
Riz bio
Brie
Fruit de saison

LUNDI 18 NOVEMBRE

Chou-blanc vinaigrette
Sauté d'agneau aux olives
Farfalles bio, emmental
Compote

MENU VÉGÉTARIEN

MARDI

19 NOVEMBRE

Pommes de terre
vinaigrette
Polenta au Comté
Haricots verts
Petits Suisses natures
Fruit de saison

MERCREDI

20 NOVEMBRE

Riz bio à la niçoise
Rôti de dinde au jus
Brocolis
Chavroux
Fruit de saison

JEUDI 21 NOVEMBRE

Pamplemousse
Émincé de porc
aux pruneaux (dinde)
Purée de pommes
de terre
Babybel
Liégeois vanille

VENDREDI

22 NOVEMBRE

Salade, avocat, maïs
Poisson sauce basilic
Bouillabaisse aux
petits légumes
Fromage blanc aromatisé



L'origine des viandes bovines sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.ville-saran.fr

Sous bonne protection

À bientôt 19 ans, Morgane Riffaud s'apprête à décrocher un Bac professionnel « Métiers de la sécurité ». Passionnée d'équitation depuis son plus jeune âge, elle envisage à terme d'intégrer une unité de police équestre.

C'est lors d'un stage récent au sein de la Police municipale que nous avons rencontré cette jeune saranaise. Actuellement scolarisée au lycée des métiers des services Paul-Gauguin à Orléans-la Source, Morgane Riffaud y achève un Bac professionnel « Métiers de la sécurité ». « Cette formation ouvre à différentes activités : sécurité publique ou privée, pompier, policier, gendarme, douane... À terme, je souhaiterais exercer dans la sécurité publique équestre » explique-t-elle.

À l'origine de ce choix, une réaction suivie d'une prise de conscience. « Au collège, je me posais des questions sur mon orientation. Les attentats du 13 novembre 2015 à Paris m'ont donné envie de faire quelque chose. D'agir en matière de protection des personnes ». Outre le CAP agent de sécurité que Morgane a obtenu au printemps dernier, ce baccalauréat comporte 2 stages pratiques annuels et diverses formations : Sauveteur secouriste du travail (SST), premiers secours en équipe (PSE) niveaux 1 et 2. Il s'organise principalement autour d'enseignements généraux et professionnels. Sans vouloir brûler les étapes, notre interlocutrice n'entend pas en rester là. « Après le bac, je voudrais suivre la préparation pour accéder au concours de policier municipal. Cette prépa s'effectue également dans mon lycée ».

Allier métier et passion

En situation réelle, lors des patrouilles de la Police municipale auxquelles elle a déjà pris part, Morgane s'est montrée dans son élément, et ce malgré son jeune âge. De l'avis même des policiers saranais qui l'ont encadrée, leur stagiaire possède tout à fait le profil pour embrasser la profession. « C'est mon cinquième stage depuis que je suis au lycée. Je suis à l'aise sur le terrain et je n'ai pas d'inquiétude lors des interventions, ni même au contact avec les personnes. Et puis je préfère le terrain aux cours » indique-t-elle. « Au début, on ar-



rive avec une idée du terrain, et entre-temps on mûrit ». Morgane, qui pratique la self-défense au sein de son lycée, n'a rien d'une casse-cou. Réfléchie et quelque peu réservée, elle est pleinement consciente qu'elle se destine à un métier qui comporte éventuellement des risques. Un métier ou plutôt des métiers de la sécurité, qui se féminisent comme tant d'autres. « Au lycée nous sommes 5 filles sur 16 élèves et je recommande

ce bac à d'autres filles. Mes parents ne m'ont pas bloquée » précise-t-elle avant de poursuivre « sur le terrain, selon les interventions, les policières sont parfois mieux perçues que les policiers ». Ce qui ne les empêche pas pour autant de faire preuve d'autorité et de fermeté.

Durant ses loisirs, Morgane revêt une tout autre casquette. Elle est en effet passionnée d'équitation. Une discipline qu'elle pratique de longue date. « Je fais des concours de saut d'obstacles » glisse-t-elle. De là à allier métier et passion, il n'y a qu'un pas. Un pas que notre cavalière émérite envisage sérieusement de sauter en intégrant une unité de police équestre. « Le cheval est un bon intermédiaire pour aller au contact de la population ». Que ce soit à Orléans, Paris, Tours ou encore dans d'autres villes, son parcours est déjà bien balisé..

• Arnaud Guilhem



BON À SAVOIR

BAC PRO MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

• Le contenu de la formation

La sécurité des espaces publics et privés, la sécurité incendie, le secours à la personne, la prévention, l'anticipation, la protection des personnes, des biens et de l'environnement. La formation prévoit 22 semaines de formation en milieu professionnel, découpées en plusieurs périodes. Chaque jeune construit son propre projet professionnel tout au long des trois ans de formation autour de séquences d'apprentissage tirées de situations concrètes du milieu professionnel. Les diplômés peuvent occuper des postes d'agent de sécurité. Après concours ou sélection, ils ont la possibilité d'intégrer la Police nationale, Gendarmerie, Police municipale ou encore Sapeurs-pompiers professionnels.

• Les débouchés

> Concours de Gardien de la paix, de sous-officier de la Gendarmerie, de Sapeur-pompier deuxième classe
> Agent de sécurité, Agent de sûreté ferroviaire, Commercial à bord des trains...

• Les qualités attendues

> Travail en équipe, responsabilité, réactivité, disponibilité.

• Liens utiles :

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/Bac-pro-Metiers-de-la-securite>

<https://onisep.tv.onisep.fr/onv/bac-pro-metiers-de-la-securite>

Où se former en région Centre :

> Le lycée Paul-Gauguin à Orléans-la Source
> Le Lycée professionnel André-Ampère à Vendôme (41)

Pour tous renseignements, contacter le Point Information jeunesse.
Tél : 02 38 80 34 12

OPÉRATION

(P'TIT DÉJ)' dans les collèges

Entre septembre et octobre, 5 actions de Prévention santé autour du petit-déjeuner ont été menées auprès de 12 classes de 6^e des collèges Montjoie et Jean-Pelletier. Une initiative réalisée par les équipes éducatives de ces établissements en partenariat avec le PIJ de Saran.

C'est dans le cadre du CESC (Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) que les équipes éducatives des collèges Montjoie de Saran et Jean-Pelletier d'Orléans, avec l'aval de leurs principaux, ont œuvré pour la deuxième année consécutive avec l'équipe du PIJ (Point information jeunesse) de Saran et Clarisse Perruchot, intervenante en prévention santé, afin de réaliser une opération de sensibilisation autour du petit-déjeuner. Cette action de prévention santé avait pour objectifs de sensibiliser le jeune public à l'importance du petit-déjeuner, mais aussi à celle de l'équilibre alimentaire, du sommeil, de la pratique d'une activité physique et sportive, du gaspillage alimentaire et

du développement durable. Il s'agissait également de proposer aux collégiens de découvrir les différents aliments pouvant être consommés lors du petit-déjeuner et d'appréhender les notions de choix et de juste mesure. Et aussi de les amener à découvrir d'autres types de petits-déjeuners du monde entier, et de les rendre à même de choisir le contenu de leur collation, en respectant les notions de variété et d'équilibre.

Ces interventions se sont déroulées dans les collèges, de 8h à 11h. La première heure était consacrée à un petit-déjeuner en commun au self. Il s'agissait ainsi selon l'envie ou non de chacun, de prendre le temps de manger sainement et équilibré. Certains élèves ont pu découvrir de nouvelles saveurs. D'autres ont goûté des aliments jusqu'alors inconnus, comme les flocons d'avoine.

(Un questionnaire distribué dès la rentrée avait déjà permis d'établir que la majorité des élèves de 6^e déjeunent. Les autres évoquent le manque de temps ou l'absence d'appétit.)

Une matinée interactive et participative

Dès 9h, des groupes de 10 élèves étaient constitués afin de découvrir l'exposition pédagogique du PIJ « Aïe, la note est sucrée » et d'évoluer par séquence de 10 à 12 minutes auprès de 7 ateliers thématiques. Des ateliers sous forme de jeux, qui sollicitaient tout autant travail et réflexion. En fin de matinée, un ques-

tionnaire remis aux jeunes participants a permis d'évaluer les premiers effets de cette action de prévention. Principal constat : les collégiens étaient « plutôt contents » d'avoir participé à ce rendez-vous. « Un rendez-vous interactif et participatif » souligne **Dominique Fromentin-Pinault du PIJ**. Le temps du petit-déjeuner, moment de convivialité, a également conquis enfants et enseignants. « Après ce moment d'échanges, les élèves nous voient autrement » confie **Adeline Pinay, infirmière au collège Jean-Pelletier**. « Nous les voyons aussi autrement. C'est un bon point de départ dans la relation élèves-professeur. Cela leur a aussi permis de mieux se connaître entre eux, car c'était le début de l'année scolaire » poursuit **Emmanuelle Rezé, professeure de SVT au collège Montjoie**. « Le fait d'évoluer en petits groupes leur permet de s'exprimer plus facilement. Et puis cette opération sert mon programme en ce concerne l'équilibre alimentaire ». Pour sa première participation, **Charline Piouffre du PIJ** a perçu les collégiens « Très respectueux. Ces matinées furent très agréables. Elles nous ont permis d'avoir le ressenti de chacun ». Le moment et le moyen opportuns pour une sensibilisation, une prise de conscience des élèves. « Ils ont déjà les bases, les repères en matière d'alimentation équilibrée » résume **Colette Hounkpatin, infirmière au collège Montjoie** « De là à passer à l'acte... C'est le plaisir qui prime pour eux ».

Dans quelques mois, les jeunes participants recevront un nouveau questionnaire concernant cette opération de prévention santé. Quant aux intervenantes, toute l'équipe se dit prête à rééditer l'expérience à la prochaine rentrée.

• **Arnaud Guilhem**



Novembre 2019

Mercredi 6 novembre

PROJECTION-CONFÉRENCE « MÉMOIRE DE LA RETIRADA », de Marie Mora Chevais

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 18H.
- > TOUT PUBLIC, À PARTIR DE 14 ANS. RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS 02 38 80 35 10.

Jeudi 7 novembre

THÉÂTRE « LETTRES JA- MAIS ÉCRITES »

- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 19H30.
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

Vendredi 8 novembre

PROLIGUE HANDBALL,

- Saran reçoit Massy
- > HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
- > À 20H30.

THÉÂTRE « LETTRES JAMAIS ÉCRITES »

- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 20H30.
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.



Du 8 au 24 novembre

Exposition

RETIRADA(S) DE PHILIPPE DOMERGUE

- > GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
02 38 80 35 61
CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
- > DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H
- > SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H30 À 17H30 (en présence de l'artiste)
- > FERMÉ LE LUNDI
- > ENTRÉE LIBRE.

Dimanche 10 novembre

SCULPTURE SUR TERRE

- Stage adulte proposé par la MLC
- > DE 9H À 13H.
- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC45SARAN@GMAIL.COM

FOOTBALL N3,

- Saran reçoit Bourges
- > TERRAIN D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
- > À 15H.



BASKET N3 (F) l'Usm Saran

- Basket reçoit JS Marzy Basket
- > GYMNASSE GUY-VERGRACHT
- > À 15H30.



Lundi 11 novembre COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 1914-1918

- > 11H45 : DÉPÔT DE GERBE
- > MONUMENT AUX MORTS DES AYDES
- > 12H15 : RASSEMBLEMENT avec l'Harmonie intercommunale Fleury-Saran et les Secouristes de la Croix Blanche du Loiret
- > PLACE DE LA LIBERTÉ.
- > 12H30 : DÉFILÉ JUSQU'AU MONUMENT AUX MORTS DU BOURG, DÉPÔT DE GERBE, LECTURE DU MANIFESTE, PRESTATION DE L'HARMONIE INTERCOMMUNALE présence d'élèves des écoles de Saran.
- > 13H : COCKTAIL offert par la Ville
- > SALLE DES FÊTES.

Mercredi 13 novembre

THÉÂTRE « MATILOUN »

- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 15H.
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

- > SALLE DES AYDES
- > DE 18H À 20H



PROLIGUE HANDBALL

- Saran reçoit Cherbourg
- > HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
- > À 20H30.

Vendredi 15 novembre

FILM DOCUMENTAIRE « BRI- GADES INTERNATIONALES »

- suivi d'un concert
- « VIVA LA MUERTE »
- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 18H.
- > TOUT PUBLIC À PARTIR DE 14 ANS, RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS 02 38 80 35 10.

REMISE À NIVEAU PSC1,

- organisée par les Secouristes de la Croix Blanche française
- > SALLE DES AYDES
- > DE 20H À 22H30.
- > RENSEIGNEMENT 06 30 65 54 84
- OU HTTP://CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR.



Samedi 16 novembre

REMISE À NIVEAU PSC1,

- organisée par les Secouristes de la Croix Blanche française
- > SALLE DES AYDES
- > DE 8H À 18H.
- > RENSEIGNEMENT 06 30 65 54 84
- OU HTTP://CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR.



BRADERIE DE NOËL

- organisée par le Comité local du Secours populaire de Saran
- > 124 RUE DES BERGERONNETTES
- > DE 9H À 12H30 ET DE 13H30 À 16H.

ATELIER DANSE AFRO-CONTEMPORAINE

- > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
- > DE 10H À 13H30.



ATELIER DANSE LIBRE ET CLOWN

- Stages proposés par Art's Danse
- > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
- > DE 14H À 19H.
- > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32
- OU ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

ATELIER GOÛT THÉ NUMÉRIQUE

- (découverte d'une sélection d'applications)
- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 14H ET À 15H30.
- > TOUT PUBLIC À PARTIR DE 8 ANS, GRATUIT, SUR INSCRIPTION.



THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

THÉÂTRE « PINGOUIN (DISCOURS AMOUREUX) »

> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 15H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

ÉVEIL MUSICAL « LE CARNIVAL DES ANIMAUX »

Stage enfants proposé par la MLC
> DE 15H À 17H.
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC45SARAN@GMAIL.COM

Dimanche 17 novembre YOGA DU RIRE

Stage adulte proposé par la MLC



> DE 11H À 12H.
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC45SARAN@GMAIL.COM

SCRAPBOOKING « L'automne »

> DE 10H À 12H.
STAGE ENFANTS PROPOSÉ PAR LA MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC-45SARAN@GMAIL.COM

STAGE DANSE LIBRE ET ATELIER CLOWN

Stage proposé par Art's Danse
> ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
> DE 10H À 17H.
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

ATELIER ZUMBA

Stage proposé par Art's Danse
> GYMNASSE GUY-VERGRACHT
> DE 10H30 À 11H30
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM



LOTO organisé par le Comité des Fêtes

> SALLE DES FÊTES
> OUVERTURE DES PORTES À 12H, DÉBUT DU LOTO À 14H.

FOOTBALL U17 NAT, Saran reçoit Stade Brestois

> TERRAIN D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
> À 15H.

Lundi 18 novembre SCRAPBOOKING

Stage adulte proposé par la MLC
> DE 13H À 16H30 OU DE 20H À 23H.
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC-45SARAN@GMAIL.COM

BOURSE AUX JOUETS

ET VÊTEMENTS D'ENFANTS, organisée par l'Association familiale de Saran

Mardi 19 novembre

• DÉPÔT (DE 9H30 À 17H30)
• VENTE (DE 18H30 À 20H)

Mercredi 20 novembre

• VENTE (DE 9H30 À 15H)
• REPRISE DES INVENDUS (DE 18H À 19H)
> SALLE DES FÊTES.

Jeudi 21 novembre



THÉÂTRE

« J'AI MURÉ LES PORTES ET LES FENÊTRES »

suivi de FLAMENCO « QU'ON ROUVRE LES FENÊTRES », programmation du Théâtre de la Tête Noire en collaboration avec le Pôle culturel de la ville de Saran

> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 19H30.

> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

Vendredi 22 novembre

PASTELS

Stage adulte proposé par la MLC

> DE 9H À 13H.
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC45SARAN@GMAIL.COM

SÉANCES D'ART FLORAL

proposées par la Petite fleur saranaise

> SALLE DU LAC
> À 14H, 16H, 18H ET 20H.

Vendredi 22 novembre

CONSEIL MUNICIPAL

> MAIRIE
> À 19H.

CONCERT

DE LA SAINTE-CÉCILE proposé par l'Harmonie intercommunale Fleury/Saran et les élèves de l'EMMD de Saran

> ÉGLISE DE SARAN
> À 20H30
> ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE.

Samedi 23 novembre

PASTELS

Stage adulte proposé par la MLC

> DE 9H À 13H.
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC45SARAN@GMAIL.COM

LANCEMENT DE LA 3^E ÉDITION DU PRIX LITTÉRAIRE LUVU,

en présence de l'auteure Jeanine Berducat, lauréate 2017

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 10H30
> ENTRÉE LIBRE, ADULTES.



MARCHÉ DE NOËL

> FOYER GEORGES-BRASSENS
> DE 10H À 12H ET DE 14H À 18H.



CONCERT

« 1969... 50 ANS APRÈS »,

proposé par des professeurs de l'EMMD

> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30
> RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS 02 38 80 34 19.

Dimanche 24 novembre

CRÉATION DE NOËL EN PÂTE POLYMÈRE

Stage enfants proposé par la MLC

> DE 10H À 12H OU 14H À 16H
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC45SARAN@GMAIL.COM

ATELIER ZUMBA

Stage proposé par Art's Danse

> GYMNASSE GUY-VERGRACHT
> DE 10H30 À 11H30
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTS-DANSE.SARAN@GMAIL.COM

Mercredi 27 novembre

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL UNSS DE CROSS-COUNTRY

> STADE ATHLÉTISME COLETTE BESSON
> LA JOURNÉE.

Vendredi 29 novembre

PROLIGUE HANDBALL

Saran reçoit Vernon

> HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
> À 20H30.

Samedi 30 novembre

LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

> SALLE MARCEL-PAGNOL
> DE 10H À 12H



Dimanche 1^{er} décembre

FOOTBALL N3, Saran reçoit Ouest Tourangeau FC

> TERRAIN D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
> À 15H.

Le Marché de Noël

fête ses 10 ans

Le Marché de Noël et ses nombreuses animations vous donnent rendez-vous le 23 novembre à la résidence municipale pour seniors. Il est couplé avec un après-midi portes ouvertes.

Le foyer Georges-Brassens vous invite à franchir ses portes le samedi 23 novembre pour son traditionnel marché de Noël, dixième du nom. Au programme : ventes de produits artisanaux, dégustations, stands, animations, après-midi portes ouvertes... Un rendez-vous attendu par les résidents, les familles et le public qui apprécient cette journée conviviale et festive. « L'objectif premier est d'ouvrir la structure sur l'extérieur, afin de créer du lien avec la population, assure **Emmanuelle Goin, animatrice de la structure** et instigatrice de l'évènement. De faire rentrer un vent de l'extérieur. C'est aussi un moyen de promouvoir la qualité de la structure. Et l'occasion pour d'éventuels futurs résidents de se rassurer ». Tout le long de la journée, les artisans

et commerçants locaux proposent des produits de qualité (foies gras, fromages, vins blancs, chocolats, parfums, bijoux, vêtements, L'occasion pour les résidents et le public de faire des emplettes pour les fêtes de fin d'année.

Aussi une action humanitaire

Et aussi de faire une bonne action puisque certaines recettes du jour seront reversées à des associations caritatives. Ainsi **le produit de la vente des maintenant célèbres « confitures maison » ira au profit de l'association « Un Arc-en-ciel pour Clara »**. La **recette des réalisations de l'atelier seniors « Tricothé » est destinée à l'association « Les amis du foyer »**. La **vente des objets réalisés par l'atelier**

scrapbooking sera versée au Secours populaire. « Il y a du sens dans tout cela, affirme **Nicolas Gougeon, directeur du service de l'action sociale**. C'est avant tout un prétexte à la rencontre et au bien-être des gens. Ce marché de Noël fait partie des temps forts de la structure. Il correspond à une vraie demande. C'est aussi un repère temporel pour les résidents ». Les portes ouvertes qui s'effectueront l'après-midi permettront, entre autres, de voir les nombreuses rénovations des lieux de vie et des logements, effectuées ou en cours.

• **Clément Jacquet**

MARCHÉ DE NOËL

Foyer Georges-Brassens.

425, rue du 8 mai 1945

Samedi 23 novembre

Ouverture de 10h à 12h30

et de 13h30 à 18 h

Bons de Noël

A l'approche des fêtes de fin d'année, **le Centre communal d'action sociale offre aux Saranais, sous condition de ressources, un bon d'achat d'une valeur de 40 €,** à valoir sur tous les produits divers à l'exclusion de l'alimentation (chocolats et confiseries autorisés), les boissons alcoolisées et le carburant.

Bénéficiaires :

tout ménage, seul ou en couple, ainsi que les enfants de moins de 18 ans (nés après le 31 décembre 2001)

Conditions d'attribution :

habiter Saran depuis plus de 3 mois.
disposer de ressources inférieures ou égales à celles du barème de la CMU complémentaire.

Distribution :

du mardi 26 novembre au vendredi 29 novembre 2019 inclus de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Aucun bon ne sera attribué en dehors de ces dates.

Plafond de ressources :

NOMBRE DE PERSONNES AU FOYER	1 pers.	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers.	7 pers.	8 pers.
PLAFOND DE RESSOURCES MENSUELLES	745,92 €	1 118,83	1 342,67	1 566,42	1 864,75	2 163,12	2 461,49	2 759,86

Justificatifs à présenter :

attestation de sécurité sociale / CMUC en cours de validité, ou les trois derniers mois de ressources de toute la famille (salaires, prestations familiales, allocation chômage, allocation adulte handicapé, RSA, etc.) et l'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018, quittance de loyer récente / attestation d'hébergement.

Attention :

sont prises en compte les ressources de tous les membres de la famille, les ménages et les personnes seules de plus de 62 ans

répondant aux critères de l'allocation chauffage ne peuvent bénéficier de cette action.
les étudiants ne peuvent pas bénéficier de cette action.

Si vous pensez être concernés, nous vous invitons à vous présenter en mairie munis de vos justificatifs, **les mardi 26 et mercredi 27 novembre 2019 dans l'Espace Hugues-Sellini** (à droite de l'accueil central) et **les jeudi 28 et vendredi 29 novembre 2019 au service d'Action sociale de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.**

Depuis septembre, Maître Céline Guérin, avocate, propose une aide et un conseil juridiques en ligne via son site internet. Un service innovant et personnalisé qui s'adresse tant aux TPE et PME qu'aux artisans et micro-entreprises de la France entière.

Un service juridique sur mesure

Artisans, micro-entreprises, TPE et PME. Ces différentes entités économiques sont confrontées dans leurs activités à des formalités et des démarches qui revêtent un aspect juridique, sans pour autant avoir les moyens de disposer d'un juriste. Autant le dire, un véritable casse-tête.



C'est à ces acteurs que **Maître Céline Guérin** propose une aide et un conseil juridiques en ligne, grâce à son site internet « mon-juriste-sur-mesure ». Un service novateur. « Le juridique ne doit pas être un frein pour ces entreprises, mais doit devenir un allié. Il existe toujours des solutions dans le cadre juridique » résume l'avocate inscrite au barreau d'Orléans et installée à Saran. Ses domaines d'intervention privilégiés : le droit du travail, le droit des

sociétés et le droit commercial. Des aspects du Droit que Céline Guérin connaît tout particulièrement. Juriste au sein d'une grande entreprise pendant 17 ans, elle a plaidé devant différentes cours (Prud'hommes, tribunal d'instance, tribunal de commerce...), et ce, dans la France entière. « La création d'un service en ligne s'est imposée à moi comme une évidence. Notre profession d'avocat est très en retard quant au numérique » précise-t-elle. « En tant qu'avocate, j'ai un parcours atypique. Grâce à mon expérience en entreprise, j'entends vraiment rendre service à ces interlocuteurs, personnaliser et humaniser le conseil et l'expertise ».

Une assistance concrète et rapide

Ces services juridiques sur mesure se déclinent en différentes formules. Soit un forfait à l'heure pour une question de l'instant, avec réponse assurée sous 24 heures par téléphone ou mail. Soit la rédaction d'un courrier comportant des notions juridiques ou la rédaction d'actes (contrats, conditions générales de vente...) sous 72 heures. Ou encore l'analyse de documents (bail, contrat, conditions générales d'achat...). « Chacun de ces « produits » s'achète et se règle en ligne. C'est très rapide ». Céline Guérin peut également intervenir auprès de ses clients en termes de stratégie juridique, via la visioconférence et des rendez-vous en ligne. « Cela

consiste à les aiguiller, à chiffrer les enjeux et à fournir des propositions alternatives ». Elle peut aussi prendre en charge le contentieux de ces entreprises, même s'il ne s'agit pas là de son activité principale.

Ouvert depuis la rentrée, le site internet « plaît beaucoup et fonctionne bien. Tout est très clair. Il faut dès à présent faire ses preuves. Que les entreprises n'hésitent pas à me contacter ! ». Outre le savoir-faire, le faire savoir est important. L'avocate qui se veut réactive et disponible pour ses clients, consacre donc pour l'heure son temps libre à la promotion de ses services en ligne. Localisés à proximité de la tangentielle, ses bureaux sont rapidement accessibles et disposent d'un parking. « Les personnes peuvent ainsi et aussi venir me voir. Cela permet de les mettre en confiance, de faciliter le relationnel. La compréhension des clients est essentielle ».

• **Arnaud Guilhem**

> MON JURISTE SUR MESURE

- **Entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL)**
Création le 1^{er} mai 2019
- **Maître Céline Guérin, avocate**
Adresse : 50 rue Marcel-Paul, 45770 Saran

- **Du lundi au vendredi inclus**
De 7h30 à 18h
- **Tél. : 06 59 49 45 79**

www.mon-juriste-sur-mesure.com

de
Prévention
santé

L'opération « Bien vivre son corps » organisée le 13 octobre par la mairie au gymnase Jean-Moulin a connu une entière réussite. Trois cents personnes sont venues à la rencontre des professionnels saranais de santé et de bien-être.



Une journée dédiée à comprendre et vivre son corps autrement, à rétablir le lien entre le corps et l'esprit, à changer son regard sur la santé et la maladie. La manifestation a démarré par une balade sportive qui a réuni quatre-vingts personnes conduites par **Lionel Marceny, ancien athlète de haut niveau**. Maryvonne Hautin et Christian Fromentin, Premier adjoint, ont prononcé le discours d'ouverture. **Sébastien Legagneux, praticien en shiatsu et en soins énergétiques** a ensuite donné une conférence de haute qualité. **À souligner que la vidéo de la conférence « Vous êtes acteur de votre santé » est visible dans son intégralité sur la page Facebook de la Ville.** Le public s'est ensuite nourri des échanges fructueux menés avec les acteurs de la santé et du bien-être, répartis en six ateliers liés à la prévention. Trente-deux professionnels de la santé (médecins, pharmaciens, infirmiers, dentistes, kinés...) et une dizaine de techniciens complémentaires (sophrologue, réflexologue, santé naturelle, diététicienne municipale...) ont été à l'écoute du public. Celui-ci venu à la recherche qui d'informations, qui de conseils

pratiques. De nombreuses démonstrations ont rythmé la rencontre : tai-chi, yoga, pilates, gymnastique douce, renforcement musculaire, basket santé. Le public a trouvé largement son compte lors de cette édition. « C'est super d'organiser ce genre de manifestation, dit **Géraldine, 51 ans**. Je me suis mise récemment au tai-chi. Je viens ici pour m'entretenir avec les pros, échanger, trouver des pistes d'amélioration de vie tant physiques qu'émotionnelles ».

Une dynamique dans l'intérêt de la population

Pour **Alexandre, 47 ans, sportif** : « C'est une excellente initiative. Je suis ici pour confirmer ce que je mets en place et glaner des conseils avisés ». Les professionnels sont également enthousiastes. « C'est très bien d'être en contact avec le public, les autres collègues et les praticiens de la santé et du bien être, dit **Chloé, 30 ans, ostéo-**

pathe. Et de faire sauter aussi quelques clichés ». Selon **Yassine Bouakaz, médecin généraliste**, récemment installé sur la commune : « C'est un événement réussi. Il y a beaucoup de monde, des gens intéressés qui posent beaucoup de questions sur la prévention, la vaccination, l'hygiène... Cette journée est intéressante pour se faire connaître, faire savoir ce que l'on fait. C'est très utile pour tous. Chacun a sa place. Tous les professionnels adhèrent à cet élan. Une dynamique s'est créée dans l'intérêt de la population ». Et **Annick Deketelaere, référente technique santé municipale**, de faire un premier bilan : « Cette action autour du bien vivre, du bien être, est une réussite, ne serait-ce qu'en regardant le nombre de personnes présentes. Il y a une harmonie, une liaison entre les médicaux, les paramédicaux et les techniques complémentaires. Je suis également contente des premiers retours. Les gens sont très satisfaits ».

158 personnes ont répondu au questionnaire mis à disposition pour donner leur avis et apporter des suggestions.

• **Clément Jacquet**



Retrouvez la conférence sur Youtube !



Agir contre la DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Face à cet important problème de santé publique, les élus saranais réitèrent leurs propositions d'augmenter drastiquement le numerus clausus et de transformer progressivement le CHRO d'Orléans en CHU.

En juin dernier, le Parlement a adopté la suppression du numerus clausus des études de médecine dès la rentrée 2020. Une décision quelque peu en trompe l'œil. Car si le concours à l'issue de la première année est bel et bien supprimé, le numerus clausus n'est pour sa part que révisé. « Dans les faits, cela doit se traduire par 5 médecins généralistes pour les 6 départements de la région » indique Christian Fromentin, premier adjoint en charge de l'action sociale. « À Saran, nous subissons déjà la désertification médicale. Et dans 7 ans ce seront toujours les mêmes problèmes. Cela confirme ce que nous disons depuis plusieurs années » déplore l' élu. « Il faut mener deux actions conjointes : augmenter de manière importante et réellement le numerus clausus, et agir dès à présent pour la création d'un CHU (Centre hospitalier universitaire) sur le site de la Madeleine à Orléans. Orléans est la seule métropole de France et la seule capitale régionale à ne pas disposer d'un CHU. Bien sûr la transformation de l'actuel CHRO en CHU ne résorberait pas à elle seule la désertification médicale de notre département. Mais sans CHU, et donc sans faculté de

médecine, la pénurie de médecins ne fera qu'empirer. Avoir un cursus complet en médecine éviterait le départ de nombreux bacheliers et développerait la recherche publique dans notre agglomération. Selon nous, l'argent public doit servir l'intérêt général. La Métropole doit donc investir massivement dans l'ouverture d'une première année de médecine à Orléans. Ce qui serait la première étape vers la transformation du CHRO en CHU, et à terme le recul de la désertification médicale ».

Œuvrer concrètement

Pour sa part, la Ville a pris ce problème de santé publique à bras-le-corps. Elle lutte activement contre la désertification médicale. « Depuis 5 ans nous mettons des locaux à disposition des médecins. Nous menons des campagnes pour trouver des praticiens. Nous avons fédéré des professionnels de santé et nous travaillons avec eux » précise Maryvonne Hautin. « Nous connaissons un déficit criant de généralistes, même si deux d'entre eux se sont installés sur notre commune avec une partie de leur patientèle, ils ont accepté de la patientèle saranaise.

Actuellement, il manque au moins 2 médecins généralistes à Saran. La Ville continue ses démarches en ce sens. Je suis prête à étudier la possibilité d'un médecin salarié par la Ville. À Saran et au-delà, nous sommes confrontés à un problème de santé publique qui va en s'aggravant, avec plus aucun système de prévention. Les personnes âgées en sont les premières perturbées. Il y a un véritable souci pour celles et ceux qui n'ont pas de médecin traitant. Les médecins généralistes se retrouvent en charge de tout ». Un constat partagé par Christian Fromentin « les communes se sont chargées du problème de désertification médicale, car l'action de la Métropole est nettement insuffisante. Selon Orléans Métropole, la solution passe par le développement des maisons de santé pluridisciplinaires. Ces infrastructures ne sont pas une solution miracle, car elles n'arrivent pas plus à trouver des médecins ». Le chemin pour remédier aux conséquences du numerus clausus s'annonce hélas long et difficile.

• **Arnaud Guilhem**

BRÈVES

Dates de collecte des objets encombrants

Cette collecte aura lieu **les lundi 25, mardi 26 et mercredi 27 novembre prochains**. Orléans Métropole nous informe que les modalités pratiques (nature et volume de déchets autorisés, sorties anticipées la veille au soir, sectorisation suivant les jours...) sont d'ores et déjà disponibles sur le site internet d'Orléans Métropole - vie pratique - rubrique environnement - déchets - collecte des déchets.

Renseignements :
02 38 56 90 00

Cimetière intercommunal des Ifs

Nous vous rappelons que les plantations en pleine terre autour des tombes sont **strictement interdites**. Elles doivent impérativement être mises en pots ou jardinières, et toujours disposées de manière à ne pas gêner la surveillance et le passage. Nous vous remercions de votre compréhension.

Partager la forêt

L'automne est une saison d'activité intense en forêt : balades, chasse, cueillette de champignons... Tout le monde est le bienvenu, mais en période de chasse il est demandé de faire attention de bien respecter les panneaux qui incitent à la prudence. **Pour obtenir plus d'information concernant les jours de chasse en forêt domaniale d'Orléans et d'Ingrannes, vous pouvez consulter le site de l'Office National des Forêts www.onf.fr**

Conciliatrice de justice

Une nouvelle conciliatrice de justice va venir faire des permanences le mercredi après midi en mairie. **les rendez-vous sont gérés par le cabinet du maire 02 38 80 35 22**. La première permanence aura lieu **le 6 novembre à 14h dans le petit bureau à l'accueil de la mairie**.

LE 4^E TERRAIN MULTISPORTS **inau**

Le nouveau terrain multisports du square Pierre-Semard a été inauguré le samedi 12 octobre. Outre un terrain de football en synthétique, ce nouvel équipement sportif propose deux raquettes pour la pratique du basket « 3x3 ». Un projet initié par de jeunes Saranais en concertation avec l'USM Saran Basket et les services techniques de la Ville.

Démonstration de « 3x3 » par l'USM Saran Basket, tournoi de foot, stand de restauration proposé par le groupe Parole d'Habitants... L'ambiance était à la fête en cette après-midi ensoleillée du samedi 12 octobre, jour d'inauguration du terrain multisports du square Pierre-Semard, situé aux confins des quartiers du Vilpot et des Sablonnières. Une inauguration officielle en présence de **Marc Gaudet, président du Conseil départemental**, de conseillers départementaux et des élus saranais. Dans son intervention, **Florence Pacault, présidente de l'USM Saran Basket** s'est félicitée « de la formidable perspective de développement du basket 3x3 » à laquelle va contribuer ce nouvel équipement. En effet, outre un terrain de football en gazon synthétique, ce terrain multisports version 30x15m comporte à ses extrémités 2 raquettes (homologuées FFBB) dédiées à la pratique du basket-ball « 3x3 », nouvelle discipline olympique dès l'an prochain à Tokyo. Joutant la salle Guy-Vergracht et le groupe scolaire des Sablonnières, ce nouvel équipement sportif s'adresse en premier

lieu aux écoliers (temps scolaires et périscolaires) et aux jeunes sportifs riverains, particulièrement demandeurs. Une attention particulière a été portée à l'environnement : pas d'éclairage du terrain la nuit (seulement un éclairage du cheminement), des poubelles installées à proximité, un travail en amont avec les jeunes sur le respect de la structure et des alentours, la mise en place d'un système anti-vibration sur main courante...

Le sport en libre accès

Comme l'indique **Patrick Langer, responsable du pôle sportif de la Ville** « Il y a une forte demande à Saran pour l'accès libre aux infrastructures sportives et au sport ». Et les terrains multisports, qui offrent cette opportunité, ont actuellement le vent en poupe. Ce nouvel espace partagé vient ainsi rejoindre ceux des Chimoutons, de la Chiperie et du Bourg déjà en activité. La création de cet équipement s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation du square Pierre-Semard qui prévoit à terme la réalisa-

guré

ENVIE D'EN VOIR PLUS ?

SCANNEZ !



tion de nouveaux espaces de jeux et d'un aménagement paysager. Après plusieurs réunions de concertation entre les jeunes riverains, l'USM Saran Basket et les services techniques municipaux, les travaux ont débuté le 7 juillet dernier pour une durée de trois mois. La touche finale à ce projet doit intervenir dans les prochaines semaines, avec la pose de filets pare-ballons, la plantation de végétaux et d'arbres en limite de clôture. Un projet d'un coût global de 280 000 euros, qui a bénéficié d'une subvention de 140 000 euros du Conseil départemental dans le cadre d'une convention et de 4 000 euros de la part de la Fédération française de Basket-Ball (FFBB). Un tournoi de « 3x3 » est d'ores et déjà prévu à la fin de la saison.

• **Arnaud Guilhem**

SÉLECTION DES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 20 septembre 2019

- **Motion de soutien au traité d'interdiction des armes nucléaires.**

- **Motion de soutien au Théâtre de la Tête Noire.**

Le TTN est menacé par la non-reconduction de sa labellisation par le ministère de la Culture en tant que scène conventionnée pour les écritures contemporaines, alors même qu'il s'est déjà engagé dans la saison à venir.

- **Adhésion à l'Association Mouvement de la paix Orléans-Loiret et subvention exceptionnelle.**

Cette ONG œuvre au désarmement, en particulier nucléaire, mais aussi lutte contre la production et les transferts d'armements, et plaide pour la réduction des budgets militaires.

- **Subvention exceptionnelle à l'Association des Jeunes Sapeurs-pompiers Orléans-Sud Loire.**

Un soutien de 100 € est accordé à cette association-tremplin vers le métier ou le volontariat dont un Saranais est membre.

- **Subvention exceptionnelle mission de volontariat - Killian Djaghoul.**

Afin de soutenir ce Saranais engagé en marge de ses études dans des missions humanitaires, 500 € lui sont accordés.

- **Aide d'urgence au Secours populaire français - Ouragan Dorian.**

3 264 € seront versés au Secours populaire français pour l'aide apportée aux sinistrés, soit 0,20 € / Saranais.

- **Aide financière - Départ en séjour d'été.**

Dans le cadre de la politique de soutien des personnes en situation de handicap, octroi d'une aide pour un séjour spécifique d'un Saranais présentant un surcoût lié à la prise en charge du handicap.

- **Aide financière - Week-end familial.**

Dans le cadre de la politique de soutien des personnes en situation de handicap, octroi d'une aide pour un séjour réunissant les parents et leurs deux enfants atteints du syndrome X fragile.

- **Subvention exceptionnelle encouragement au sport - USM Saran.**

Remboursement accordé à l'USM ayant avancé 3 500 € à la section water-polo pour la clôture de leur dossier d'accession en N2.

- **Approbation du règlement intérieur des salles municipales et du gîte du centre nature du Grand Liot.**

- **Subvention exceptionnelle - Achat téléviseur maternelle des Sablonnières**

Financement de 50 % de la TV acquise par la coopérative scolaire, l'appareil étant aussi utilisé par l'accueil périscolaire.

- **Vente de la parcelle BS n°429p à la SCI ANTALÉX.**

Cette transaction, couplée avec la réalisation par la Ville d'une voie de desserte commune au Pôle santé de l'allée des Sablonnières, permettra l'installation d'un cabinet de kinésithérapeutes.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.ville-saran.fr

ESPACE PUBLIC #21

BRÈVES

Guide pratique municipal

Cette fin d'année est synonyme de préparation du prochain Guide pratique de la Ville, et **cette année encore des sociétés malveillantes démarchent les entreprises, commerçants ou artisans pour proposer des encarts publicitaires.** Une seule société est accréditée par la mairie pour réaliser ce document. **Il s'agit de la société Scoop Communication.** En cas de doute, **n'hésitez pas à joindre le service communication de la Ville au 02 38 80 35 33.**

Dons d'organes, tous concernés

La dernière campagne d'information consiste à expliquer de façon pédagogique, le contexte légal relatif au don d'organes et de tissus, et plus précisément le principe de consentement présumé. Des précisions sont également apportées si l'on veut exprimer son refus de prélèvement, en s'inscrivant sur le registre national du refus. **La loi fait de chaque Français un donneur potentiel.** Vous trouverez toutes les réponses à vos questions en consultant le site : www.dondorganes.fr

Location de Vélo

Vélo'tao est un service de location de vélo longue durée proposé aux habitants de la métropole orléanaise qui n'habitent ou ne travaillent pas à proximité d'une station Vélo+. **Sur abonnement, vous disposez d'un vélo, avec ou sans assistance électrique, en location longue durée.** Il vous suffit de téléphoner au 02 38 71 98 98. Renseignements : <https://www.reseau-tao.fr>

Cuisine centrale

C'est en ce mois que débute l'important chantier d'extension de la Cuisine centrale de la Ville, prévu pour durer 9 mois, sans pour autant perturber l'activité. Le site des Parières va ainsi bénéficier d'un agrandissement intérieur de l'ordre de 200 m² à destination de bureaux, la création d'un patio et le réaménagement des vestiaires pour le personnel.



Domaine du Château de l'Étang

Des travaux ont débuté à la mi-octobre au nord de la plaine de jeux du château de l'Étang.

Ceux-ci portent sur la requalification complète du parking, avec la réfection de la voirie centrale et des places de stationnement. Ce chantier qui doit se poursuivre jusqu'au mois de décembre intègre également la rénovation de l'éclairage public sur place, et jusqu'au château et ses bâtiments annexes.

Lotissement de la Guignace

Le nouvel ensemble résidentiel de la rue de la Guignace, sis entre le parc de la Médecinerie et le bourg, va très prochainement accueillir ses espaces verts.

Les services municipaux vont œuvrer durant tout le mois de novembre à la création de ces nouveaux espaces d'agrément.



Foyer Georges-Brassens

Après la reprise complète du 3^e étage l'an dernier, c'est désormais au 2^e niveau du foyer Georges-Brassens de faire l'objet d'une rénovation intégrale.

Remplacement des porte de salle de bains dans les appartements, peinture des murs, sols et plafonds...

Ce chantier va débuter ce mois-ci et s'achèvera d'ici la fin de l'année.

Parc de La Médecinerie

Réactualisation signalétique des deux planimètres du parc qui donnent à voir les différents circuits pédestres de 700 et 900 m, le circuit de randonnée des Barbins, Poiriers, Toits et Broses ainsi que la balade interactive du bourg.



Des détenus



Aurélia Costes

Pascal Rémond

Séverine Drouin

sur le chemin de l'entrepreneuriat

Formés par le Cnam, dix détenus ont reçu en juillet leur diplôme de fin de formation. Objectif : créer sa propre entreprise.

L'administration pénitentiaire, le Cnam et l'Éducation nationale ont mis en place une initiative inédite et originale qui consiste à faire émerger les volontés d'entreprendre chez les détenus. Via la formation « Émergence » dix détenus ont suivi sur six mois une formation qualifiante de qualité. Il s'agit de la première expérimentation de ce type en province. « Nous sommes ici pour faciliter ce genre d'initiative, explique **Aurélia Costes, directrice des services pénitentiaires**, en charge de la gestion de la détention et de la formation professionnelle des détenus. Il s'agit de dépasser la simple formation professionnelle pour trouver un travail. Ici le but est de devenir entrepreneur. De créer sa société, de donner du travail aux autres. Nous sommes convaincus du dispositif car il est pensé de façon globale ». Ce genre de programme qui bénéficie d'un suivi est, comme l'accompagnement psychologique et l'aménagement des peines, très aidant pour mieux préparer la sortie et prévenir la récidive. Les détenus, dont la sortie est prévue à moyen terme, bénéficiaires de cette opération, ont été sélectionnés sur entretien et sur motivations. Pour mener à bien cette opération l'association « Pep France »,

(pour Prison Entreprendre Programme) propose un accompagnement du détenu derrière et hors les murs. Jusqu'à la création de son entreprise.

Outil de lutte contre la récidive



« Le détenu est au cœur de nos préoccupations, souligne **Séverine Drouin Vassort, psychologue du travail spécialisée en criminologie pour le Conservatoire national des arts et métiers et cofondatrice de l'association Pep France**. Cette action doit leur prouver qu'ils sont compétents et qu'ils ont le droit d'avoir un avenir professionnel. Cette formation permet de les valoriser, de les responsabiliser, de conquérir de l'estime de soi. Le projet est viable, on peut le faire très bien fonctionner. Notre objectif est de le pérenniser sur Saran et de le

déployer également sur Saint Maur ». La formation a bénéficié du savoir-faire de nombreux intervenants : Cnam, services scolaires, expert en entrepreneuriat, chefs d'entreprise, responsable des relations humaines... La première promotion a été sensibilisée à l'environnement comptable, administratif et juridique de l'entreprise. Ils ont été particulièrement informés sur les secteurs porteurs (restauration, nettoyage, espaces verts, logistique...). « Il y a une vraie volonté de la Pénitentiaire, affirme **Pascal Rémond, responsable local de l'enseignement, mis à disposition par l'Éducation nationale**. L'idée de cette formation est de la voir évoluer sur cinq ou dix ans et de faire ainsi des projections ». Un dispositif nouveau qui complète le « Forum de métiers » organisé par le CPOS depuis cinq ans. Ce rendez-vous d'octobre permet un lien entre les détenus et le monde économique local (employeurs, centre de formation, pôle emploi, les missions locales, organisme spécialisé dans la VAE...). Il s'agit là aussi, selon Aurélia Costes, que les détenus puissent sortir avec des contacts et des projets concrétisables entre les mains. D'éviter les sorties « sèches ».

• **Clément Jacquet**



30 ans

de Convention internationale des droits de l'enfant

Ce 20 novembre, la Convention internationale des droits de l'enfant fête son 30^e anniversaire. La Ville les fait vivre quotidiennement dans ses structures : centres de loisirs, accueils périscolaires, clubs de jeunes... Avec un double objectif : la défense et la promotion des droits. Et que chaque enfant soit acteur et participe, à son niveau, à la vie de la cité.

C'est le 20 novembre 1989 que la convention internationale des droits de l'enfant a été adoptée, à l'unanimité, par l'assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Soit exactement deux cents ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce texte essentiel énonce les droits fondamentaux de tous les enfants en matière de protection et d'assistance (droit à la famille, à l'éducation, à la santé, aux loisirs...).

À ce jour, parmi les 193 pays reconnus par l'ONU, seul les États-Unis n'ont pas ratifié ce texte. Ce qui n'est pas le cas de la commune qui les traduit dans son PEG (Projet éducatif global). « Saran a toujours soutenu les droits de l'enfant, explique **Anthony Fourmont, ancien responsable du service municipal de l'Enfance et coordinateur périscolaire.** Au moment de leur mise en place nous étions tous impliqués, investis, militants. Nous avons tous la même conception de l'enfant dans la société ».



Anthony Fourmont et Alexandre Kohlberg

Une référence constante

L'animation saranaise repose sur des valeurs. Qui sont celles, peu ou prou des Francas, mouvement d'éducation populaire : valeurs d'humanisme, de liberté, d'égalité, de solidarité, de laïcité, de paix... La Ville partage ces orientations et les applique dans ses structures : centres de loisirs, accueils périscolaires, clubs de jeunes... « Les dix droits



Camille Blondel et Julie Da Fonseca

fondamentaux sont pour nous aussi importants que la législation, dit **Camille Blondel, animatrice au local ados du Vilpot**. Ce sont deux outils que nous consultons régulièrement, lorsque nous entreprenons une action, montons un projet. Lorsque nous parlons aux jeunes des droits de l'enfant cela permet également d'aborder ceux de l'homme, de la femme ».

Pendant ces décennies les droits de l'enfant ont constitué le fil rouge de l'animation saranaise. Avec des actions emblématiques : émissions spéciales sur Radio Saran Jeun's, conception et production de vidéo par le Club de l'image (réalisation d'un court-métrage par structure), opération humanitaire « Un sourire pour le Rwanda ». En 2009, pour les vingt ans de la Convention, a été réalisée une action avec l'atelier typographique. Dix binômes, constitués d'un écolier et d'un résident du foyer Georges-Brassens, ont réalisé un recueil sur les droits de l'enfant. La ville a aussi participé pendant des années au Concours international d'affiches sur les droits de l'enfant, organisé par l'association des Francas. Les jeunes Saranais s'y distinguent régulièrement notamment en 2005 où cinq affiches, sélectionnées parmi d'autres, figuraient dans l'agenda national.

L'enfant au cœur des valeurs éducatives municipales

« Les droits de l'enfant font partie de l'ADN des équipes, poursuit Anthony Fourmont. Elles sont autonomes dans leurs initiatives pour les faire vivre. Au fil du temps, des animateurs, des directeurs et des équipes se sont succédé, mais il y a une continuité. L'application des droits de l'enfant se réinvente. Nous sommes des transmetteurs ».

La convention internationale des droits de l'enfant prend toute sa mesure lors de la Fête de l'enfance et de la jeunesse. Tous les trois ans la ville réaffirme son identité (Ndlr : à chaque édition il y a un support animé sur la Convention). « J'ai découvert l'éducation avec les droits de l'enfant, dit **Alexandre Kohlberg, responsable périscolaire de l'école du bourg et de la**

maternelle Pagnol. Ils m'ont mis le pied à l'étrier. Ça résonne en nous, animateurs. Ils font partie des actions que l'on met en place au quotidien autour de la participation des enfants, le droit de s'exprimer... Ils ouvrent leurs champs de vision, leur ouvrent des portes ».

Un panneau graff installé dans le hall du collège Jean-Pelletier rappelle chaque jour aux élèves leurs droits. Pour les enfants de l'école du Bourg ce sont dix dessins installés dans un couloir. **Éloïse, 10 ans, en CM2** : « Lors du périscolaire nous pouvons choisir ce que nous voulons faire. J'aime faire mes devoirs, lire, me reposer. J'aime aussi m'exprimer. Les animateurs prennent soin de notre sécurité ». Pour **Rihanna, 8 ans, en CE2** : « Les animateurs s'occupent bien de nous. Nous avons la possibilité de donner des idées, de proposer des activités. Nous avons imaginé la boîte à livres du Bourg ».

Des opérations caritatives et humanitaires

À la base préados de la Caillerette, la Convention se vit pleinement. « Les enfants découvrent au début leurs droits et ensuite les déclinent sur de nombreux aspects, explique **Julie Da Fonseca, responsable de la structure**. Comme pour le projet

jardin que nous avons mené en mai et qui entre parfaitement dans le cadre du droit à l'alimentation. Nous faisons des rappels en fonction des thématiques choisies. Comme pour le clip vidéo que nous allons réaliser prochainement avec les résidents du foyer Georges-Brassens ». Sensibiliser les enfants à la Convention c'est leur parler de leurs droits et aussi de leurs devoirs.

Les services enfance et jeunesse municipaux ont mené, au fil des années, de nombreuses opérations citoyennes et solidaires avec des partenaires : la Banque alimentaire, le Secours populaire (le Père Noël vert...), Emmaüs, l'Unicef... Et Anthony Fourmont de conclure : « Trente ans, c'est un bel anniversaire mais il reste beaucoup à faire. La convention reste encore méconnue. On en parle moins qu'il y a dix ans. Il y a moins de supports militants, de relais. C'est important de faire un zoom dessus ». Dont acte !

• **Clément Jacquet**



LES 10 DISPOSITIONS DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

- **Le droit aux soins et à la santé**
- **Le droit à l'éducation**
- **Le droit aux loisirs**
- **Le droit à la protection contre le racisme et la discrimination**
- **Le droit de ne pas être exploité**
- **Le droit d'être protégé de la violence (ce qui inclut également la guerre et la prison)**
- **Le droit d'avoir une identité, une famille, une vie privée**
- **Le droit d'être nourri, logé et de grandir dans de bonnes conditions**
- **Le droit de s'exprimer, de donner son avis et de participer à la vie de la société en qualité de citoyen**
- **Le droit de l'identité culturelle**

Depuis 2001, « Jardins 2000 » promeut l'art du jardinage auprès de nombreux écoliers saranais. Cette association qui gère également des jardins familiaux recherche activement de nouveaux membres bénévoles afin de poursuivre ses activités.

Jardiniers en herbe et Jeunes pousses

C'est en 2000 que « Jardins 2000 » a vu le jour à Saran, notamment sous l'impulsion d'**Isabelle Serreau**, formée par les Jardiniers de France et devenue depuis présidente d'honneur de l'association et de Michel Guérin, alors maire de Saran.

Principale action de l'association, ses interventions dans les écoles, auprès des jeunes saranais, afin de leur transmettre l'art du jardinage. Ainsi, 4 fois par semaine, lors du temps scolaire, les bénévoles du « groupe écoles » dispensent leur savoir-faire aux enfants des écoles du Bourg et des Sablonnières (maternelles et élémentaires) et du Chêne-Maillard (élémentaires). Chacune de ces écoles disposant d'un petit jardin. « Nous apprenons aux enfants le jardinage, à cultiver le potager selon les saisons. De la graine à la graine » indique Isabelle Serreau. « Nous récoltons ensemble la graine, nous la plantons et recueillons ensuite les légumes... ». Cette action éducative permet aux jeunes écoliers d'être sensibilisés et familiarisés aux plantes et aux légumes mais aussi aux arbres, à la forêt, à l'environnement dans son ensemble, sans oublier la pratique du compostage et l'usage des poubelles. « Cette année, à la demande des enseignants, nous mettons l'accent sur ce que l'on mange ». Des interventions particulièrement prisées par les écoliers. « Les enfants les réclament. Ils en ont besoin. Cela contribue à leur

éducation ». Afin de poursuivre cette action fructueuse, Jardins 2000 est en quête de bénévoles. « Nous recherchons des jardiniers, même amateurs, des enseignants ou des personnes pédagogues, et aussi des accompagnateurs. Des personnes qui aiment les enfants et qui peuvent être présentes au minimum une matinée ou une après-midi » détaille la présidente d'honneur.

Jardins d'enfants et jardins familiaux

Outre ces « Jardins d'enfants », l'association est également active auprès des « jardins familiaux » de la rue de Gratigny. Ces 18 parcelles dédiées à la culture potagère sont la propriété de la Ville, qui gère leur attribution, leur location et leur fonctionnement. Jardins 2000 propose d'éventuels candidats à la location de ces parcelles. Dans le cadre d'une convention avec la mairie, l'association assure la gestion d'autres jardins, mis à sa disposition par des propriétaires privés. Moyennant une cotisation, les adhérents de Jardins 2000, qu'ils soient locataires ou non des jardins familiaux de la Ville, bénéficient de divers services, tel que la mise à disposition et l'usage sur place d'un motoculteur. Chaque année, l'association organise en juin des portes ouvertes aux « jardins familiaux » avec des animations.

Jardins 2000 prend part au Forum des associations saranaises. Elle participe également à différents rendez-vous, que ce soit à la brocante de Cercottes ou à Fleury-les-Aubrais. « Nous y vendons des plants de fleurs. Cela nous permet de financer l'achat de matériel de jardinage ». Jardins 2000 rétrocède par ailleurs une partie des recettes des récoltes des « Jardins d'enfants » à l'association saranaise « Le Petit Marc » (syndrome de Nertherton et autres maladies orphelines).

L'assemblée générale de l'association doit avoir lieu à la mi-décembre. Un rendez-vous important. Si vous avez la passion du jardin et de la transmission (quelques heures par semaine) n'hésitez pas, devenez bénévoles de l'association Jardins 2000 !

• **Arnaud Guilhem**

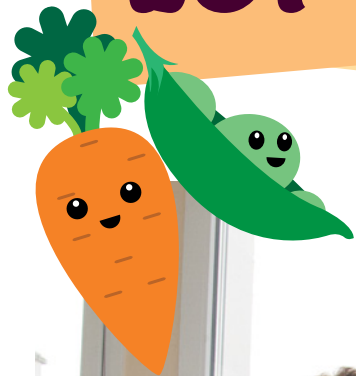
JARDINS 2000 EN BREF

Association loi de 1901

- Bureau : En cours de renouvellement
- Nombre d'adhérents : 29
- Cotisation annuelle : 18 euros
- Siège social :

Tél. : 02 38 73 31 11 (Isabelle Serreau)
06 18 44 90 27 (Christian Grégoire).

Qualité et Loi Egalim



Depuis janvier la Cuisine centrale a mis en place de nombreuses actions qui s'inscrivent dans une démarche qualité. Et qui font partie de l'application de la loi Egalim, couramment appelée loi alimentation.

La cuisine a pris une batterie de mesures qui rentrent dans la loi Egalim, pour une alimentation saine, durable et accessible à tous. Celle-ci régit, entre autres, la restauration collective. « Nous étions dans la qualité bien avant la nouvelle loi, souligne **Marie-Carmin Bataille, responsable de la Cuisine centrale.** Son application a un aspect contraignant, mais c'est nécessaire. Nous sommes dans les clous ». Pour **Céline Aguilon, diététicienne municipale** : « C'est du bon sens. Ce n'est pas évident à mettre en place mais nous avons le budget pour et il y a une volonté politique ». Ainsi en est-il des menus végétariens. Ils ont été multipliés par quatre depuis un an : d'une fréquence d'un menu par mois en septembre 2018, on est passé à deux en janvier et à un par semaine depuis octobre ». La Cuisine faisant preuve de créativité propose des nouvelles recettes sans protéines animales : spaghettis sauce végétarienne, parmentier de lentilles, clafoutis de légumes... Afin d'améliorer la qualité des quelque 1 400 couverts-jour la Cuisine propose de faire découvrir de nouveaux pains (multicéréales, bio...). Elle met à disposition, deux fois par mois, des fromages à la coupe. Une mesure synonyme de réduction des emballages. Dans le même ordre d'idée on observe une réduction progressive des barquettes. Les résidents du foyer Georges-Brassens bénéficient ainsi depuis janvier d'un service à table. Les goûters de la crèche des P'tits Loups sont dorénavant confectionnés par la Cuisine centrale (amélioration de l'équilibre alimentaire, traçabilité...). Ce plan d'actions multiples entre dans le cadre d'une des missions de la structure : l'éducation au goût. Nous reviendrons plus en détail le mois prochain sur la loi Egalim.

• Clément Jacquet

CARNET DE ROUTE Septembre 2019

Nous saluons l'arrivée de

Théo GEIGER - 1^{er} septembre
Chams HATTA - 5 septembre
Salma OUGGAHI - 5 septembre
Léna RENAUD - 8 septembre
Elohim MENAYAME - 10 septembre
Eloïse MENAYAME - 10 septembre
Loëvan PLISSON - 14 septembre
Naïm JAADARI - 16 septembre
Lana MAKANDA - 16 septembre
Mila DE MOURA - 18 septembre
Lorenzo PERSOUD GILLET - 19 septembre
Lesya RIVIERE SUCHY - 24 septembre

Nous félicitons l'union de

Hugues FERRIER et Valérie LOMPRESZ - 14 septembre

Nous regrettons le départ de

Roland GAIGHER - 91 ans
Patrick NAUDET - 72 ans
Grégory FROT - 34 ans
Nathalie VOISIN épouse VESQUES - 42 ans
Solange GÉRÉ veuve GUESNEL - 84 ans
Van Cuong QUANG - 84 ans
Nadine RELTIENNE - 59 ans
Nafissa MOHAMED épouse YOUSOUF - 30 ans



PAS ENCORE INSCRIT-E SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?



RIEN DE + SIMPLE !

JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020

Venir en mairie

Sans rendez-vous, aux horaires d'ouverture de la mairie avec une carte nationale d'identité ou passeport ou titre de séjour en cours de validité (les citoyens des pays de l'Union européenne résidant en France) et un justificatif de domicile.

Faire l'inscription en ligne

Créez votre compte en quelques clics sur www.service-public.fr, et accédez à la démarche en ligne « Inscription sur les listes électorales ». La création est gratuite et le compte est sécurisé.

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.ville-saran.fr